



Dialogue économique avec le Pérou: développement et diversification

Lors du dialogue économique entre la Suisse et le Pérou organisé le 1er avril 2022, les représentants des autorités et de l'économie privée des deux pays ont pu s'échanger sur l'état actuel et le potentiel des relations économiques bilatérales.

Le dialogue économique entre la Suisse et le Pérou s'est déroulé sous la direction d'Hervé Lohr, responsable de l'Amérique en tant que suppléant du responsable du centre de prestations Relations économiques bilatérales du SECO (Secrétariat d'État à l'économie). La délégation péruvienne était menée par le ministre Miguel Alemán, directeur des négociations commerciales internationales pour le Ministère des affaires étrangères.

Commerce de matières premières et de produits pharmaceutiques

Le Pérou est, après le Brésil et le Mexique, le troisième partenaire commercial de la Suisse en Amérique latine et la Suisse son neuvième marché d'exportation. Comme d'autres pays, le Pérou aussi a vu sa performance économique faiblir en 2020 à cause de la pandémie du coronavirus. Mais aujourd'hui, il est bien placé pour retrouver son niveau d'avant la crise. Le commerce bilatéral de marchandises est actuellement surtout marqué par l'exportation d'une part de produits chimiques et pharmaceutiques de la Suisse, d'autre part de matières premières du Pérou, l'or en premier. Dans ce contexte, la «Better Gold Initiative» soutenue par le SECO revêt une importance particulière. Par ailleurs, le Pérou a investi dans le domaine de la production de chocolat de qualité et durable, entre

autres, afin de diversifier son économie.

Le Pérou est également un pays prioritaire pour la coopération économique au développement du SECO, qui contribue à promouvoir des centres de croissance résilients et un secteur privé compétitif, innovant et durable. Un programme doté de 75 millions de francs est prévu pour la période de 2021 à 2024.

Pertinence des réglementations internationales et des accords de libre-échange

L'échange a permis aux représentants du secteur privé suisse d'aborder certains facteurs qui compliquent les relations économiques. Les entreprises suisses sont ainsi confrontées à de lourds processus bureaucratiques ou à des réglementations nationales spécifiques qui s'écartent des normes internationales. L'introduction d'un système basé sur des normes et règles internationales pourrait éliminer les redondances et, par là même, accélérer l'accès aux produits innovants.

D'un autre côté, l'accord de libre-échange entre le Pérou et les pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange: Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein) offre une base de choix pour les relations économiques bilatérales. Depuis son entrée en vigueur en 2011, les besoins des partenaires commerciaux ont toutefois évolué. L'économie suisse saluerait donc une extension ou modernisation de l'accord.